

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Application de crème hydrocortisone à 0.5% pour le traitement des altérations de la peau		<b>NUMÉRO : 6.12</b>
		<b>DATE :</b> Septembre 2007
		<b>RÉVISÉE :</b>
<b>PROFESSIONNELS VISÉS</b>	Infirmières	<b>Référence à un protocole</b>
<b>TYPE D'ORDONNANCE</b>	Ordonnance visant à <b>initier</b> des mesures thérapeutiques et la thérapie médicamenteuse.	Oui
		Protocole infirmier de soins de plaies

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières

### CLIENTÈLES VISÉES

- Les usagers présentant des altérations de la peau

**SAUF :** plaies chirurgicales récentes (< 1 mois)

### UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- CSSSNL

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et traitements qui s'y rattachent.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Corticostéroïde topique pour le traitement relié aux altérations de la peau lorsque des effets anti-inflammatoires, anti-allergéniques et antiprurigineux sont désirés.

## 2. CONDITION D'INITIATION

- Manifestations d'irritation bénigne de la peau.

## 3. ORDONNANCE

- Appliquer la crème hydrocortisone à 0.5% 1 à 2 fois/jour sur la région atteinte.

## 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

- Altérations de la peau présentant des signes inflammatoires et/ou allergiques.

### 4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité à l'une des composantes du produit
- Infections bactériennes non traitées ou certaines infections virales de la peau
- Enfants de 2 ans ou moins
- Régions du visage et des organes génitaux.

## 5. MÉTHODES

### 5.1. Précautions et directives

- Nettoyer la région affectée avant l'application.
- Appliquer en mince couche.
- Éviter tout contact avec les yeux.

### 5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESSS :  
«Application d'un médicament sur la peau»

### **5.3. Éléments de surveillance**

- Évolution de la plaie

### **5.4. Complications**

- N.A.

### **5.5. Limites d'application**

- Durée maximale du traitement : 7 à 10 jours  
ou selon la recommandation du fabricant

## ORDONNANCE COLLECTIVE


<b>ORDONNANCE :</b> Application de crème hydrocortisone à 0.5% pour le traitement des altérations de la peau	<b>NUMÉRO :</b> 4/12 6.12
	<b>DATE :</b> Septembre 2007
	<b>RÉVISÉE :</b>

Chef du département de médecine générale :   
Date : 14.12.07 Dr Hélène Laporte

Chef du département de médecine spécialisée :   
Date : 08.02.08 Dr Jean-François Boisvert

Chef du département de chirurgie :   
Date : 25/4/2008 Dr Michel Sunberry

Chef du département de pédiatrie :   
Date : 2008-05-14 Dr Youssif Ichabazeh

Chef du département de pharmacie :   
Date : 2008-05-15 Claude G. G. G.

Directeur des soins infirmiers :   
Date : 30 mai 2008 Donald Haineault

Adoptée par le CMDP :   
Date : 2008-06-18 Jean-Jacques Klopfenstein, M.D., président